



Table des matières

Principaux enjeux	2
Les propositions des candidats	2
Historique de la proposition.....	3
La proposition à l'étranger	3
Mise en œuvre	3
Chiffrage des propositions des candidats	4
Arnaud Montebourg : Instauration d'un service national universel.....	4
Manuel Valls : Instauration d'un service civique obligatoire	8



Principaux enjeux

Arnaud Montebourg propose de revenir sur la suspension de la conscription actée en 1997 et de rétablir un service national universel et obligatoire. Cette proposition combine l'extension et l'universalisation du service civique avec la recréation d'un service militaire. Elle irait à rebours de la tendance observée à l'étranger, qui est de privilégier une armée de métier.

Manuel Valls ne propose pas le rétablissement de la conscription, mais d'instaurer un service civique universel et obligatoire. Sa proposition vise donc à étendre le dispositif actuel de service civique, mis en œuvre par l'Agence du service civique et financé par l'État. Pour le candidat, cette mesure aura pour effet de favoriser l'intégration républicaine et sociale des jeunes.

Ces deux propositions nécessitent des modifications législatives et réglementaires. Elles concerneraient l'ensemble d'une classe d'âge, soit 760 256 personnes des deux sexes, pour les jeunes nés en 1997 et ayant 18 ans révolus en 2016.

Les propositions des candidats

Candidat	 Arnaud Montebourg	 Manuel Valls
Proposition	Instauration d'un service national universel	Instauration d'un service civique obligatoire
Chiffrage	3,2 Md€ de fonctionnement + 1,4 Md€ d'investissement	830 M€



Historique de la proposition

La proposition d'Arnaud Montebourg, dans sa composante militaire, est déjà appliquée en France, mais sous un format bien plus réduit (9 415 jeunes) dans le cadre du SMA, de l'EPIDE ou du SMV. Dans son rapport sur l'accès des jeunes à l'emploi paru en octobre 2016, la Cour des comptes dresse un bilan plutôt positif des dispositifs SMA et EPIDE, notamment au regard du critère de l'insertion des jeunes. Cependant, le changement de l'échelle des dispositifs pourrait nuancer ce constat.

Depuis l'annonce de la fin de la conscription et la suspension du service national en 1996, de nombreuses propositions ont été formulées pour recréer, sous une forme nouvelle et selon des objectifs différents (aucun objectif militaire opérationnel), un dispositif d'encadrement militaire des jeunes à des fins de citoyenneté et d'insertion. La vertu intégratrice de l'appel sous les drapeaux demeure regrettée, occultant par là même les limites fortes du service militaire lorsqu'il a été suspendu. Dans le même temps, la journée d'appel et de préparation à la défense, demeure critiquée.

Le service civique, que Manuel Valls propose de rendre universel et obligatoire, a été mis en place en 2010 sur la base du volontariat. Il connaît, depuis 2013, une nette montée en puissance voulue par l'État. Dans son rapport public annuel de 2014, la Cour des comptes a dressé un bilan mitigé du service civique, en identifiant l'absence d'effet notable sur l'insertion des jeunes dans l'emploi, une faiblesse du tutorat et de la formation, en formulant une interrogation sur la capacité du dispositif à monter en puissance dans de bonnes conditions.

La proposition à l'étranger

La réintroduction du service national irait à rebours de la tendance observée à l'étranger, qui est de privilégier une armée de métier et de ne pas divertir les forces armées avec des missions non opérationnelles. En revanche, plusieurs pays se sont engagés, selon des formats divers, dans la mise en place de dispositif de volontariat civil au profit des jeunes.

Mise en œuvre

Le rétablissement de la conscription, proposé par Arnaud Montebourg, nécessiterait de revenir sur la loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national et de modifier les dispositions législatives et réglementaires du code de la défense nationale. Une telle réforme nécessiterait également d'abonder les crédits du ministère de la Défense et de revoir la loi de programmation militaire 2014-2019 qui prévoit la trajectoire financière de moyen terme des armées. Pour la composante civile, elle imposerait de compléter les crédits alloués à l'agence du service civique par le ministère de la jeunesse et des sports (programme 163 – Jeunesse et vie associative). L'intégralité d'une classe d'âge serait concernée par une telle mesure.

L'instauration d'un service civique universel et obligatoire proposée par Manuel Valls nécessiterait des modifications législatives et réglementaires. La proposition imposerait de compléter les crédits alloués à l'agence du service civique par le ministère de la jeunesse et des sports (programme 163 – Jeunesse et vie associative)

L'intégralité d'une classe d'âge serait concernée par de telles mesures.



Chiffrage des propositions des candidats



Arnaud Montebourg : Instauration d'un service national universel

« C'est pour cette raison que je vous propose de rétablir un service national, civil et militaire, égalitaire et universel, pour tous les jeunes hommes et jeunes femmes de notre pays, quelle que soit leur origine et leur milieu social, obligatoire pour une durée de six mois. Ces jeunes gens sous les drapeaux soulageront nos militaires professionnels qui doivent pouvoir tous se porter sur le front des opérations militaires extérieures. Ils aideront et participeront sur tout le territoire à la tâche difficile qu'ont les policiers, les gendarmes, les pompiers, la protection civile, les hôpitaux, les associations humanitaires, les associations d'aide et de soutien aux victimes. Ils feront avec nous l'apprentissage de l'organisation de notre propre défense et de notre sécurité. Et avec eux, la société française toute entière redécouvrira l'entraide, réapprendra avec les français la camaraderie, et nous mettrons en œuvre ensemble ce beau mot de fraternité ».

[Arnaud Montebourg](#)

COMMENTAIRE SYNTHETIQUE DE LA PROPOSITION

Arnaud Montebourg propose de revenir sur la suspension de la conscription actée en 1997 et de rétablir un service national universel et obligatoire. Cette proposition combine l'extension et l'universalisation du service civique avec la recréation d'un service militaire. Cette proposition pourrait représenter un coût de l'ordre de 3,2 Md€ par an, auquel devraient être ajoutées des dépenses immobilières exceptionnelles évaluées à 1,4 Md€ liées à l'inadaptation des structures militaires actuelles pour accueillir environ 137 000 jeunes au titre de la composante militaire du service national.

CHIFFRAGE DE LA PROPOSITION

Montant estimé (en euros) :	
Par le candidat (le cas échéant) :	3 Md€
Par l'Institut Montaigne :	3,2 Md€ de fonctionnement + 1,4 Md€ d'investissement
Répartition du coût	
Coût supporté par l'État	Très majoritairement supporté par l'État
Coût supporté par les Collectivités	
Coût supporté par la Sécurité sociale	

Commentaire synthétique du chiffrage :

La proposition vise à rétablir le service national pour l'ensemble des jeunes, sans lui donner une dimension strictement militaire puisque le candidat précise qu'il pourra avoir une composante civile.



La proposition pèserait, pour la composante militaire du service national, sur le budget du ministère de la défense (au moins pour les jeunes effectuant un service national dans les forces armées) et remettrait en cause à la fois le modèle de l'armée de métier en vigueur depuis la fin de la conscription, mais également les trajectoires financières tendanciennes des lois de programmation militaire.

Pour la composante civile du service national, la proposition pèserait sur le budget du ministère de la jeunesse et des sports qui assure le financement de l'Agence du service civique.

Chiffrage détaillé de la proposition

La proposition vise à universaliser un service des jeunes à la Nation, soit sous une forme civile, soit sous une forme militaire. Ce service national rejoindrait en partie les objectifs des dispositifs déjà existants comme :

- Pour la composante militaire et d'insertion, le service militaire adapté en outre-mer (SMA) et l'établissement public d'insertion de la défense (EPIDE) en métropole ainsi que le service militaire volontaire (SMV) mis en place en 2015 et encore en cours d'expérimentation.
- Pour la composante purement civile, le service civique mis en place en 2010.

Actuellement le nombre de jeunes concernés par ces dispositifs reste assez modeste, notamment pour la composante militaire et d'insertion :

- 5 764 jeunes pour le SMA en 2015 (pour un budget total de 210 M€ y compris la masse salariale des militaires encadrants) ;
- 2 651 jeunes pour l'EPIDE en 2016 (pour un budget total de 87,5 M€) ;
- 1 000 jeunes pour le SMV en 2016 (pour un coût total estimé à 40 M€) ;
- 110 000 jeunes estimés en 2016 pour le service civique (pour un coût de 288 M€ pour l'État, hors exonérations de charges).

Au total, le nombre de jeunes (119 415) couverts par ces dispositifs ne recouvre qu'à peine 16 % du nombre total de jeunes d'une classe d'âge, qui atteint 760 256 personnes des deux sexes, pour les jeunes nés en 1997 et ayant 18 ans révolus en 2016 (source INSEE).

Le coût unitaire des dispositifs militaires d'insertion est assez proche : 36 000 € par tête pour le SMA ; 33 000 € par tête pour l'EPIDE ; 40 000 € par tête pour le SMV.

En revanche, le coût unitaire moyen du service civique pour l'État est bien plus faible (2 618 €), l'État ne prenant en charge qu'une partie de l'indemnité versée aux volontaires et ne supportant aucun coût d'équipements, ces derniers étant assurés par l'organisme d'accueil. Cependant, ce coût n'inclut pas les dépenses fiscales et sociales associées, non spécifiquement identifiées en tant que telles dans les documents budgétaires.

En proposant la création du service national obligatoire à composante civile ou militaire pour tous les jeunes Français des deux sexes, le candidat prévoit que l'intégralité d'une classe d'âge sera intégrée au nouveau dispositif. Le nombre effectif de jeunes appelés serait néanmoins plus faible afin notamment de tenir compte des dispensés, exemptés et réformés (environ 30 % d'une classe d'âge sur la base des statistiques historiques du service militaire, soit 228 000 personnes).

La population concernée par le rétablissement du service national obligatoire pourrait donc représenter de l'ordre de 532 000 personnes, dont près de 120 000 déjà intégrées dans les dispositifs existants, soit un effectif supplémentaire de 412 000.



Pour le besoin de l'évaluation, on suppose qu'un tiers des jeunes choisira une composante militaire du service national (soit 137 000 personnes), et deux tiers la composante civile (soit 275 000 personnes).

1. Chiffrage de la composante militaire du service national

Sur la base du coût moyen par tête des dispositifs EPIDE, SMA et SMV, le coût annuel brut de fonctionnement pour cette proposition serait, selon une estimation haute, de l'ordre de 5 Md€.

L'EPIDE et le SMA bénéficient d'un fort taux d'encadrement, qui pourrait être plus faible s'agissant du rétablissement du service national, réduisant d'autant le coût global. Sur la base d'un coût moyen par tête de 18 000 €, l'évaluation du coût annuel net de fonctionnement de cette proposition pourrait être de 2,5 Md€ par an, (12,3 Md€ sur 5 ans).

Enfin, la mise en œuvre de cette proposition imposerait vraisemblablement de mobiliser des implantations immobilières nouvelles, les bases de défense maintenues ne permettant plus d'accueillir une population aussi importante et pour une durée aussi longue. Sur la base des transferts d'actifs dont a bénéficié l'EPIDE lors de sa création (57 M€, soit 21 500€ par têtes), on peut évaluer à environ 1,4 Md€ ((450 000 x 21 500)-57 000 000) / 2) les coûts exceptionnels à prendre en compte, principalement au titre de l'immobilier. Ces coûts prennent en compte le fait que les installations peuvent accueillir deux contingents par an sur la base d'un service militaire de six mois.

2. Chiffrage de la composante civile du service national

Sur la base du coût moyen par tête pour l'État du service civique (2 618 €), le coût supplémentaire du service civique s'élèverait à 720 M€ par an.

3. Synthèse

La présente synthèse exprime un surcoût par rapport à la charge actuellement supportée par l'État au titre des dispositifs en vigueur.

(par an)	Composante militaire	Composante civile	Total
Effectifs supplémentaires	137 000	275 000	412 000
Coût unitaire brut (en €)	36 478	2 618	-
Coût unitaire optimisé (en €)	18 000	2 618	-
Coût courant brut (en M€)	4 997,44	720,00	5 717,44
Coût courant optimisé (en M€)	2 466,00	720,00	3 186,00
Coût exceptionnels (immobilier, etc.) (en M€)	1 444,34	0	1 444,34
Coût total (en M€)	3 910,34	720,00	4 630,34

Difficultés pour le chiffrage, aléas et incertitudes

Le coût net pour les finances publiques pourrait être inférieur : la mise en place de ce dispositif pourrait justifier la suppression ou l'aménagement de plusieurs dispositifs d'insertion ou d'indemnisation des jeunes qui se retrouveraient redondants. De même, le coût net pour les finances publiques pourrait être inférieur si ce dispositif se substitue partiellement à d'autres dépenses, comme celles de sécurité publique ou de sécurité civile.



Sources :

- Cour des comptes, [L'accès des jeunes à l'emploi. Construire des parcours, adapter les aides](#), octobre 2016.
- Cour des comptes, [Le service civique : une ambition forte, une montée en charge à maîtriser](#), février 2014.
- Ministère des outre-mer, [Rapport d'activité 2015 du Service militaire adapté](#), janvier 2016.
- Ministère de l'économie et des finances, [Projet annuel de performance de la mission Travail et emploi, annexé au projet de loi de finances pour 2017](#), octobre 2016.
- Ministère de l'économie et des finances, [Projet annuel de performance de la mission Sport, jeunesse et vie associative](#), annexé au projet de loi de finances pour 2017, octobre 2016
- Assemblée nationale, [Rapport d'information sur le bilan et la mise en perspective des dispositifs citoyens du ministère de la Défense](#), décembre 2015.
- Agence du service civique,
- IFRAP, [Comparatif SMA, EPIDe et Service militaire volontaire](#), novembre 2015.
- IFRAP, [Faut-il rétablir la forme militaire du service national ?](#), mars 2015.

IMPACT MACROECONOMIQUE

À court terme, le bilan de la mise en œuvre de cette proposition devrait être largement négatif, principalement en raison de son coût pour les finances publiques.

À plus long terme, malgré le coût annuel récurrent de la mesure, le bilan pourrait être neutre, voire très légèrement positif, si les objectifs sociaux du dispositif sont atteints (augmentation de la qualification des jeunes, insertion des jeunes éloignés de l'emploi, prévention de la délinquance, etc.).



Manuel Valls : Instauration d'un service civique obligatoire

La citoyenneté, cela s'apprend. C'est l'objectif du service civique obligatoire que je veux instaurer. Obligatoire, parce que mon expérience m'a appris que ce qui était facultatif ne profitait pas à tous. C'est une responsabilité de transmettre aux générations futures les valeurs et principes de notre modèle républicain, de leur apprendre – à tous, jeunes femmes et jeunes hommes, quelle que soit leur origine, leur condition sociale, où qu'ils habitent – le sens et leur donner le goût de la chose publique.

Obligatoire ne veut pas dire uniforme : la logique et la durée – six mois – seront les mêmes pour tous, mais il ne s'agit pas de faire passer tout le monde sous la même toise ; il faut que chacun donne quelque chose à la République. Il pourra prendre des formes diverses, adaptées à une société ouverte sur le monde, sur les langues, mais l'objectif sera commun : apprendre à vivre ensemble, se mettre sur le chemin de la citoyenneté, mettre un pied à l'étrier pour le monde du travail, donner à chaque jeune une expérience valorisable, des responsabilités, l'accès à des dispositifs d'autonomie. Ce sera l'occasion d'offrir un nouvel éventail de causes constructives à une jeunesse en quête de sens. »

Manuel Valls

COMMENTAIRE SYNTHETIQUE DE LA PROPOSITION

Manuel Valls propose de rendre le service civique universel et obligatoire. Pour le candidat, cette mesure a pour effet de favoriser l'intégration républicaine et sociale des jeunes. Contrairement à ce qu'ont pu proposer certains candidats à la primaire de la droite et du centre, Manuel Valls ne propose pas de revenir sur la fin de la conscription et de rétablir le service militaire obligatoire. La proposition vise à étendre le dispositif actuel de service civique, mis en œuvre par l'Agence du service civique et financé par l'État (ministère de la jeunesse et des sports). Cette proposition pourrait représenter un coût de l'ordre de 830 M€ par an.

CHIFFRAGE DE LA PROPOSITION

Montant estimé (en euros) : SUR TOUTE LA DUREE DE LA MANDATURE 2017-2022 (5 ANS)	
Par le candidat (le cas échéant) :	
Par l'Institut Montaigne :	830 M€
Estimation basse :	500 M€ – si suppression de plusieurs dispositifs concurrents plus coûteux pour les finances publiques
Répartition du coût	
Coût supporté par l'État	Très majoritairement supporté par l'État
Coût supporté par les Collectivités	
Coût supporté par la Sécurité sociale	



Chiffrage détaillé de la proposition

La proposition vise à universaliser et à rendre obligatoire le service civique créé en 2010. La majorité sortante avait déjà cherché à renforcer ce dispositif, en se fixant des cibles ambitieuses de progression du nombre de jeunes concernés. Cette proposition pourrait entraîner ou justifier la disparition totale ou partielle de dispositifs d'insertion des jeunes sous forme militaire dans un objectif d'insertion :

- 5 764 jeunes pour le SMA en 2015 (pour un budget total de 210 M€ y compris la masse salariale des militaires encadrants) ;
- 2 651 jeunes pour l'EPIDE en 2016 (pour un budget total de 87,5 M€) ;
- 1 000 jeunes pour le SMV en 2016 (pour un coût total estimé à 40 M€) ;

En ajoutant à ces effectifs le nombre de jeunes réalisant un service civique (prévision de 110 000 jeunes en 2016), le nombre de jeunes (119 415) couverts par ces dispositifs ne recouvre qu'à peine 16 % du nombre total de jeunes d'une classe d'âge, qui atteint 760 256 personnes des deux sexes, pour les jeunes nés en 1997 et ayant 18 ans révolus en 2016 (source INSEE).

En proposant l'extension du service civique pour tous les jeunes Français des deux sexes, le candidat prévoit que l'intégralité d'une classe d'âge sera intégrée au nouveau dispositif. Le nombre effectif de jeunes concernés serait néanmoins plus faible afin notamment de tenir compte des « dispensés, exemptés et réformés » (environ 30 % d'une classe d'âge sur la base des statistiques historiques du service militaire, soit 228 000 personnes).

La population concernée par l'universalisation du service civique pourrait donc représenter de l'ordre de 532 000 personnes, dont 110 000 déjà intégrées dans les dispositifs existants, soit un effectif supplémentaire de 422 000.

Sur la base du coût moyen par tête pour l'État du service civique (2 618 € pour une durée moyenne de 8 mois, soit environ 1 964€ pour une durée moyenne de 6 mois), le coût supplémentaire du service civique s'élèverait à 830 M€ par an, soit 4,2 Md€ sur cinq ans.

Effectifs	422 000
Coût unitaire brut	1 964
Coût unitaire optimisé	1 964
Coût courant brut	828 597 000
Coût courant optimisé	828 597 000
Coût exceptionnels (immobilier, etc.)	0
Coût total	828 597 000
	337 500 000
	491 097 000

En supposant que le service civique justifierait la suppression de l'EPIDE, du SMA et du SMV, une économie annuelle pour l'État pourrait être constatée à hauteur de 338 M€ (soit le budget total annuel de ces trois dispositifs), ramenant le surcoût net de la proposition à près de 500 M€ par an (soit 2,5 Md€ sur cinq ans).



Sources :

- Cour des comptes, [L'accès des jeunes à l'emploi. Construire des parcours, adapter les aides](#), octobre 2016.
- Cour des comptes, [Le service civique : une ambition forte, une montée en charge à maîtriser](#), février 2014.
- Ministère des outre-mer, [Rapport d'activité 2015 du Service militaire adapté](#), janvier 2016.
- Ministère de l'économie et des finances, [Projet annuel de performance de la mission Travail et emploi, annexé au projet de loi de finances pour 2017](#), octobre 2016.
- Ministère de l'économie et des finances, [Projet annuel de performance de la mission Sport, jeunesse et vie associative](#), annexé au projet de loi de finances pour 2017, octobre 2016
- Assemblée nationale, [Rapport d'information sur le bilan et la mise en perspective des dispositifs citoyens du ministère de la Défense](#), décembre 2015.
- Agence du service civique,
- IFRAP, [Comparatif SMA, EPIDe et Service militaire volontaire](#), novembre 2015.
- IFRAP, [Faut-il rétablir la forme militaire du service national ?](#), mars 2015.

IMPACT MACROECONOMIQUE

À court terme, le bilan de la mise en œuvre de cette proposition devrait être largement négatif pour les finances publiques.

À plus long terme, malgré le coût annuel récurrent de la mesure, le bilan pourrait être neutre, voire très légèrement positif, si les objectifs sociaux du dispositif sont atteints (augmentation de la qualification des jeunes, insertion des jeunes éloignés de l'emploi, prévention de la délinquance, etc.).